

CONVENTION entre VSV, l'Accueillant et l'Accueilli

1. Objectif

Cette convention décrit l'ensemble des conditions régissant l'accueil d'un migrant chez un accueillant.

2. Mot d'accueil à l'Accueilli :

La famille d'accueil (l'Accueillant) vous reçoit avec joie chez elle pour quelques jours afin de vous permettre de vivre dignement en attendant de trouver une solution d'hébergement plus pérenne que nous vous demandons alors d'accepter.

Vous serez logé, nourri et éventuellement blanchi. Vous pourrez bien sûr discuter avec la famille si vous le souhaitez. L'accueil pourra être interrompu si vos engagements ne sont pas respectés.

3. Contraintes de l'Accueillant :

- Heure d'arrivée le soir : au plus tôt au plus tard
- Heure de départ le matin : au plus tôt au plus tard
- Petit déjeuner le matin : au plus tôt au plus tard
- Repas proposé le soir : OUI / PARFOIS / NON si OUI : heure habituelle prévue
- Repas proposé le midi : OUI / PARFOIS / NON si OUI : heure habituelle prévue
- Remise de la clé : OUI / NON
- Lavage du linge : OUI / NON
- Date d'arrivée : soir du Date de départ : matin du Nb de nuits

4. Engagements de l'Accueilli :

Appeler le 115 chaque jour

- Respecter les contraintes de l'accueillant ci-dessus.
- Ne pas ouvrir les meubles, ni les placards, ni le frigo.
- Ne pas recevoir de personnes chez l'accueillant.
- Prévenir en cas d'absence et quitter le logement à la fin de la période d'accueil.
- Respecter les lieux et les restituer tels qu'il les a trouvés.
- Ne pas faire usage de leur téléphone pendant les repas.
- Ne pas consommer de drogue, ni de tabac ou d'alcool dans le logement.
- Ne pas consommer de nourriture dans la chambre.

5. Signataires :

- Pour l'Accueillant : Nom / prénom
 Adresse
 Téléphone signature :
- Pour l'Accueilli : Nom / prénom
 Téléphone signature :
- Pour VSV Hébergement : Nom / prénom
 Téléphone signature :

Date :